



Vacance de poste

La Commune du Lac de la Haute-Sûre se propose d'engager un

AGENT ADMINISTRATIF (m/f/d)

Degré d'occupation : 100 %

sous le statut de fonctionnaire communal (groupe de traitement B1, sous-groupe administratif) pour les besoins du bureau de la population et de l'état civil avec des charges courantes et occasionnelles pour le service de communication et les réseaux sociaux.

Conditions d'admissibilité :

Pourront concourir les candidats

- détenteurs soit d'un diplôme luxembourgeois de fins d'études secondaires, soit d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires techniques, soit d'un certificat portant sur des études à l'étranger reconnues équivalentes par le ministre de l'Education Nationale et
- doivent avoir passé avec succès au moins l'**examen d'admissibilité communal** dans la catégorie B, groupe de traitement **B1**, sous-groupe **administratif**.

Constitue un avantage :

- la réussite à l'examen d'admission définitive de la carrière du fonctionnaire relevant de la catégorie B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif,
- des connaissances en matières des besoins du bureau de la population et en état civil,
- des connaissances en communication interne et externe.

Les demandes (indiquant adresse exacte, e-mail, n° de téléphone) doivent obligatoirement être accompagnées des pièces suivantes :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae (notice biographique) détaillé avec photo récente,
- un extrait récent de l'acte de naissance (< 2 mois),
- une copie de la carte d'identité ou du passeport,
- un extrait récent (< 2 mois) du casier judiciaire (bulletin n°3),
- une copie des diplômes, certificats d'études et de qualification professionnelle requis,
- une copie de la preuve de réussite à l'examen d'admissibilité.

Les dossiers sont à adresser au Collège des bourgmestre et échevins de la Commune du Lac de la Haute-Sûre, 7 Doerfstrooss, L-9635 Bavigne, pour le **16 novembre 2026** inclus au plus tard.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

En déposant son dossier, le candidat donne son accord à la Commune du Lac de la Haute-Sûre d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du processus de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

Bavigne, le 7 octobre 2026

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,

Le Secrétaire adjoint,



Le Bourgmestre,